

**MICEM/7/2003**

**ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL**

**M. Brunson McKinley**

**à la quatre-vingt-sixième session du Conseil**

**18-21 novembre 2003**

**Genève**

## QUATRE-VINGT-SIXIEME SESSION DU CONSEIL

18-21 novembre 2003  
Genève

MICEM/7/2003  
Page 1

### ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL

Mesdames et Messieurs les délégués,  
Mesdames et Messieurs,

1. Nous poursuivons cette année encore et intensifions le débat politique que nous avons lancé il y a deux ans et qui constitue désormais un élément ordinaire de notre session de fin d'année du Conseil. Le monde s'interroge plus que jamais sur la meilleure manière de gérer les migrations. Nous contribuerons largement à cette réflexion durant cette semaine avec les déclarations des gouvernements, des organisations internationales et des experts indépendants.

2. Dans quelques minutes, nous entendrons de la bouche de mon collègue Gervais Appave une analyse de la dynamique changeante du phénomène migratoire. Dans notre débat général comme lors des ateliers, nous évoquerons la liste toujours plus longue des activités déployées au titre des politiques et des programmes de l'OIM. Nous entendrons aussi des rapports de situation sur les développements régionaux et thématiques.

3. Aujourd'hui et demain, des membres du nouveau Groupe de Genève sur la question migratoire et des personnalités participant activement à la mise sur pied de la nouvelle Commission mondiale sur la migration nous feront part de leurs vues. Des orateurs nous parleront des relations entre l'OIM et l'ONU, au moment où le Secrétaire général vient de désigner un comité de premier niveau sur l'avenir de la sécurité collective dans son acception la plus large.

4. Compte tenu de l'abondance de la matière à débattre, je ne souhaite pas trop m'étendre sur ces premières remarques, mais simplement mettre en lumière certains développements auxquels nous avons assisté cette année et qui me paraissent particulièrement importants.

Mesdames et Messieurs,

5. **Les aspects de la migration ayant trait à l'économie, aux affaires sociales et au développement** apparaissent désormais essentiels à l'édification d'un monde plus prospère et plus juste. Laissez-moi vous montrer par quelques exemples combien cette dimension de notre action gagne du terrain.

6. Les pays en développement cherchent le moyen de canaliser les rapatriements de fonds de leurs nationaux émigrés dans des investissements productifs et créateurs d'emplois. Ces fonds rapatriés constituent une part importante et croissante des transferts de devises vers les pays en développement. Trop souvent, en fait, les rapatriements de fonds sont réexportés sous la forme d'achats de biens de consommation. Les projets pilotes de l'OIM en matière de gestion des rapatriements de fonds peuvent servir de modèle à une nouvelle approche en la matière.

7. La semaine dernière, nous avons organisé à Genève un séminaire sur le thème «Commerce et migrations». Nous avons pu, à cette occasion, contribuer à une meilleure compréhension entre la communauté concernée par la politique des échanges commerciaux et celle concernée par la politique migratoire, tant sur le plan des problèmes qui se posent que sur celui des opportunités à saisir et des défis à relever. Les conclusions de ce séminaire vous seront rapportées le moment venu.

8. La Conférence des ministres asiatiques du travail qui s'est tenue à Colombo est la première tentative faite par dix pays d'Asie ayant une partie importante de leur population active à l'étranger d'harmoniser leurs efforts dans les domaines de l'éducation, du placement, de la préparation et de la protection. Les Philippines accueilleront la prochaine réunion ministérielle de ce type.

9. En parallèle, il y a de nombreux enseignements à tirer de l'expérience des Etats du Golfe dans le domaine de la main-d'œuvre contractuelle. L'OIM a prévu d'organiser, avec l'Organisation juridique consultative afro-asiatique, un dialogue réunissant pays de départ et pays de destination intéressés par le travail sous contrat. Le vœu de nombreux migrants est de pouvoir travailler à l'étranger pour mettre de l'argent de côté et ensuite rentrer dans leur pays et y mener une vie meilleure.

10. Le Gouvernement égyptien a récemment lancé une expérience ambitieuse portant sur l'enregistrement et le placement de ses nationaux dans les pays industrialisés. D'autres gouvernements sont engagés dans des programmes similaires conçus à l'intention des diplômés auxquels le marché national du travail n'a rien à offrir. Il s'agit là d'une tendance qui mérite d'être observée.

11. Comme l'Inde, les pays d'Afrique du Nord et d'autres pays ont réussi à le démontrer, les travailleurs et les cadres de l'outremer qui rentrent au pays peuvent amener avec eux de nouvelles idées, des compétences, des contacts et des moyens d'investissement générateurs d'emplois. Les pays africains ont réalisé que les migrations régulées pouvaient utilement remplacer les exodes spontanés (et périlleux). Les pays qui entretiennent des relations avec leurs nationaux à l'étranger peuvent transformer l'exode de compétences en gain de compétences.

12. Ces efforts, parmi d'autres axés sur l'exploitation des ressources de développement humain que constituent les travailleurs et les cadres à l'étranger, méritent notre attention et notre soutien.

Mesdames et Messieurs,

13. Au cours de l'année écoulée, l'OIM a consacré une part considérable de son temps et de son attention aux **besoins migratoires des nations islamiques**. L'histoire, la géographie et les événements actuels sont responsables des défis migratoires particuliers auxquels sont confrontés ces pays, du Maroc à l'Indonésie.

14. Les communautés musulmanes sont en expansion partout du monde. Des membres de ces communautés participent à un dialogue quotidien entre civilisations dont l'issue positive revêt pour nous tous une importance capitale. C'est pourquoi nous devons nous réjouir de l'attention que les pays islamiques accordent à présent aux questions migratoires.

15. Cette année, l'OIM a conclu un accord avec l'Organisation de la Conférence islamique et participé au sommet de l'OCI à Kuala Lumpur. Nous avons coparrainé avec la Ligue des Etats arabes une conférence sur les migrations arabes à l'ère de la mondialisation. Nous sommes sur le point de créer à Téhéran, en coopération avec le Gouvernement iranien, une académie consacrée à l'étude du phénomène migratoire. Le Koweït compte désormais parmi nos donateurs.

16. Ces différents développements contribuent à faire de l'OIM un interlocuteur et un médiateur pour les Etats islamiques dans tout l'éventail de nos activités, qu'il s'agisse d'économie, d'affaires sociales, de développement ou de sécurité, ou dans le cadre de nos importants programmes d'après-conflit en Afghanistan, en Irak et bientôt au Soudan.

Mesdames et Messieurs,

17. Si je me suis un peu attardé sur le monde islamique, ce n'était pas pour minimiser **nos progrès dans toutes les régions**.

18. L'Europe est de plus en plus fortement engagée dans le débat sur la politique migratoire. Les résultats de ce débat se répercuteront sensiblement sur le caractère de l'Union européenne élargie et ses relations avec les Etats voisins au sud et à l'est. L'OIM est devenue un partenaire de l'Union européenne dans quelques domaines dont l'importance se révèle aujourd'hui, tels que la lutte contre la traite, les retours volontaires, l'intégration et le renforcement des capacités.

19. La deuxième réunion ministérielle du Dialogue migratoire en Méditerranée occidentale (5+5) a eu lieu le mois dernier à Rabat et les participants sont convenus d'un plan d'action concernant la mise en œuvre de la Déclaration de Tunis. Alger s'est engagée à accueillir la rencontre l'année prochaine.

20. L'Amérique latine et les Caraïbes ont entrepris de redéfinir leurs relations avec les migrations mondiales. L'OIM appuie les processus régionaux partout dans l'hémisphère ouest. Le Brésil est sur le point d'adhérer à l'Organisation. L'Amérique latine envisage de nouer de nouvelles relations avec l'Asie, l'Afrique, l'Amérique du nord et l'Europe pour répondre à l'évolution des comportements migratoires.

21. Au cours de l'année à venir, j'apporterai une attention renouvelée à l'Asie. Dans cette région du monde comme au Moyen-Orient, l'OIM est encore relativement peu présente, en dépit des énormes possibilités qu'offrent ces régions en termes de programmes et d'assistance migratoire.

Mesdames et Messieurs,

22. En ce qui concerne **la gestion interne**, nous continuerons à prendre des mesures visant à renforcer la décentralisation, recruter davantage de nationaux des Etats Membres trop peu représentés, faire de la rotation une règle ordinaire et conférer un rôle accru aux femmes. Cette année, pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, les femmes occupant un poste d'administrateur au Siège de l'OIM ont été plus nombreuses que les hommes.

23. D'ici à la fin de l'année, plusieurs départements du Siège auront un nouveau directeur à leur tête, et une modeste restructuration aura eu lieu, comme indiqué dans le Livre Bleu. Tant à Genève que sur le terrain, nos structures et notre personnel de gestion sont plus forts que jamais.

24. Nous continuerons à utiliser le centre d'appui administratif de Manille pour réaliser des économies de coûts et notre intention est de redynamiser les méthodes et les procédés. La sécurité du personnel exige encore plus d'attention, compte tenu des menaces qui ne cessent de s'accumuler à l'encontre du personnel international et de l'inadéquation des dispositifs actuellement en place.

Mesdames et Messieurs,

25. L'année qui s'annonce promet d'être plus active et plus intéressante que jamais auparavant. Dans l'espoir d'un ferme soutien des Etats Membres aux efforts que nous déployons pour maintenir une structure essentielle minimale, nous vous disons notre confiance que l'OIM saura se montrer à la hauteur des nouveaux défis auxquels elle se voit confrontée. Nous sommes déterminés à répondre à vos attentes croissantes dans le domaine de la gestion des migrations.